



SOCIÉTÉ DE TIR DU BASSIN DE THAU

Siège Social : Aire de Loisir du Pont Levis 34200 SÈTE

Affiliée à la Fédération française de Tir N°1134072 - FFH N°103467 - Déclarée à la préfecture sous le N° 6542

Agrément ministériel N°2-85A - N° Siret : 44770822300014

Adresse Postale : Aire de Loisir du Pont Levis – 175 chemin du Château de Villeroy – 34200 SÈTE

Courriel : stbt.contact@gmail.com - **Tél du Stand :** 09.51.73.78.97 - **Site Internet :** www.stbt.fr

Président : philippe.puyala@free.fr - **Tél :** 06.15.02.05.84

Adresse : M. PUYALA Philippe 13 rue du Jeu de Ballon - 34560 MONTBAZIN

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 SEPTEMBRE 2025

Ordre du jour détaillé :

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 septembre 2024	Page 2
Rapport moral de l'année écoulée	Page 2
- Effectifs et évolution du club - Formation et sécurité - Licences et obligations administratives - Travaux au stand de tir - École de tir - Compétitions et calendrier - Bourse aux armes - 50 ans du club - Distinctions et résultats sportifs - Comité directeur - Remerciements	
Rapport financier de l'année écoulée	Page 4
Prix de la licence pour la saison 2026/2027	Page 5
Questions diverses	Page 5

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 septembre 2024

contre : 0

abstention : 0

✓ Adopté à l'unanimité

Rapport moral de l'année écoulée

Effectifs et évolution du club

La saison 2024/2025 s'est achevée avec **282 licenciés**, contre 247 la saison précédente, soit une augmentation de **35 adhérents**. Cette progression régulière s'inscrit dans une tendance de croissance continue.

Évolution du nombre de licenciés sur les 7 dernières saisons :

2024 / 2025 : 285 (40 ♀, 242 ♂)

2023 / 2024 : 247 (30 ♀, 217 ♂)

2022 / 2023 : 204 (24 ♀, 180 ♂)

2021 / 2022 : 170 (17 ♀, 153 ♂)

2020 / 2021 : 188 (19 ♀, 169 ♂)

2019 / 2020 : 186 (22 ♀, 164 ♂)

2018 / 2019 : 187 (25 ♀, 162 ♂)

Formation et sécurité

L'intégration des nouveaux licenciés a nécessité des efforts importants en matière de formation. Cependant, il apparaît que certaines règles de sécurité et d'utilisation des armes ne sont pas encore parfaitement acquises par tous.

Pour y remédier, **une épreuve pratique sera désormais ajoutée au QCM** conditionnant l'accès au pas de tir 25 mètres, après la formation au 10 mètres.

Licences et obligations administratives

- Les licences 2024/2025 expirent le **30 septembre**. Les détenteurs d'armes doivent renouveler leur licence avant cette date.
- Les licences doivent être **enregistrées dans le SIA**.
- Les renouvellements d'autorisations se font **exclusivement sur le SIA**, sauf pour les autorisations en **B5 (conversion, éléments d'arme)**, qui restent sur papier.
- Merci de veiller à **mettre à jour vos certificats médicaux** sur le SIA et sur EDEN.

En cas de difficulté, le club peut vous accompagner, notamment grâce à **M. Gilles DOUZET**, spécialiste du SIA.

Travaux au stand de tir

La **Ligue de Tir du Languedoc-Roussillon**, également signataire d'une convention d'occupation du stand, a réalisé d'importants travaux :

- réfection du câblage des cibles électroniques,
- amélioration des éclairages au 10 m et 50 m,
- installation de **38 postes électroniques** au 10 m (avec maintien de 20 rameneurs électriques),
- modernisation générale (peinture, revêtements, etc.).

Le budget initial (40 000 €) a été dépassé pour atteindre **plus de 60 000 €**. La participation demandée à la STBT s'est élevée à **7 600 €**, approuvée par le comité directeur. Ces travaux permettront aux compétiteurs de s'entraîner dans de meilleures conditions.

En revanche, la STBT n'a pas participé au financement des **cibles mobiles du 25 mètres**, installées par **Sète Agglopôle Méditerranée** et le **TOS**, que nous avons jugées peu pertinentes et mal conçues. Les problèmes rencontrés depuis leurs installations (mauvais alignement, câbles à démonter pour les compétitions, pannes fréquentes, impossibilité pour la Police Municipale d'utiliser ce pas de tir) ont confirmé nos réserves.

École de tir

L'école de tir a repris le mercredi et une **journée portes-ouvertes** est prévue le **samedi 27 septembre 2025**.

Nous remercions chaleureusement **M. Yves BRANGER**, qui a relancé l'école après plusieurs années d'interruption et s'investit pleinement dans son fonctionnement.

Il encadre également les compétiteurs sur les pas de tir **10 mètres, 25 mètres et 50 mètres**. Les séances de l'école ont lieu **tous les mercredis à 14h00**.

Compétitions et calendrier

La STBT accueillera cette année :

- **toutes les compétitions ISSF départementales et régionales,**
- les **Championnats de France militaires**, les **18 et 19 avril 2026**.

Un calendrier bien rempli qu'il conviendra de consulter régulièrement pour connaître la disponibilité des pas de tir.

Bourse aux armes

La **27^e bourse aux armes** a eu lieu le **10 novembre 2024** à la salle Georges Brassens. Malgré une baisse du nombre d'exposants et de visiteurs, l'événement a généré un bénéfice de **4 371 €**, partagé avec l'amicale des sapeurs pompiers de Sète.

La prochaine édition se tiendra le **dimanche 30 novembre 2025**, toujours à la salle Georges Brassens, mais **sans la participation des pompiers**, faute de bénévoles disponibles dans leur association.

50 ans du club

Le **samedi 30 juin 2025**, nous avons fêté les **50 ans de la STBT** à la salle Georges Brassens. L'événement a réuni nos tireurs, le maire de Sète et des élus, le président de la Ligue, ainsi que plusieurs présidents de clubs.

La journée a été marquée par une rétrospective de l'histoire du club et par une **remise de médailles** à :

- **M. Robert LISANTI**, doyen du club, pour ses **50 années de licence**,
- **M. Jean-Marc DEMONTBRUN**, pour son **engagement fidèle et durable**.

Distinctions et résultats sportifs

- **M. Jean BONFIGLIO**, vice-président, a été élu au comité directeur de la **Ligue de Tir du Languedoc-Roussillon** ainsi qu'à celui du **département de l'Hérault**.
- **M. Jean-Marcel ESPOSITO** : 1^{er} au Championnat de France de **field pistolet (Silhouettes métalliques)**.
- **M. Serge BENEZETH** : 2^e au Championnat de France en **unlimited .22 LR**.

Comité Directeur

Le comité directeur de la STBT compte 15 membres sur 16 possibles. **M. Georges GRAS** s'est proposé pour rejoindre l'équipe. Proposition adoptée à l'unanimité.

Remerciements

Nos remerciements vont à :

- l'ensemble des **membres du Comité Directeur**, pour avoir assuré l'ouverture du stand tout l'été malgré l'absence de certains permanents,
- toutes les personnes qui apportent leur aide précieuse avant et pendant les compétitions, ainsi que lors de la bourse aux armes.

contre : 0

abstention : 0

✓ Adopté à l'unanimité

Rapport financier de l'année écoulée

Pour la saison écoulée, le club a enregistré **68 995,96 € de recettes** et **60 626,86 € de dépenses**.

Principales dépenses

- Reversement à la FFTir de la part correspondant aux licences,
- Achat de matériel et frais de bureau : 12 596 € (dont **4 666 € liés à l'organisation des 50 ans du club**),
- Achat de munitions.

L'ensemble des chiffres détaillés est disponible et **consultable au bureau** pour tout licencié qui souhaiterait en prendre connaissance.

contre : 0

abstention : 0

✓ Adopté à l'unanimité

Prix de la licence pour la saison 2026/2027

Il est proposé de faire évoluer le tarif de la licence, en passant de **175€ à 180€**.

contre : 0

abstention : 0

✓ Adopté à l'unanimité

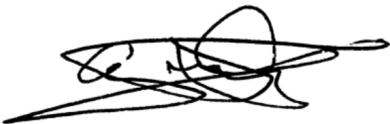
Questions diverses :

Un échange a eu lieu autour de la **sécurité sur le pas de tir** :

- nécessité de rappeler les règles (armes vides, drapeau de sécurité obligatoire, mallette pour tout déplacement),
- difficultés liées aux nouvelles cibles mobiles (postes et cibles mal alignés, risque lors des déplacements),
- réflexion sur l'ajout de signalisations sonores (cloches, gyrophares),
- vigilance accrue demandée à tous les licenciés.

Un rappel fort a été fait : **sécurité, sécurité, sécurité avant tout**.

Heure de fermeture de la séance : 20h20

Secrétaire de séance :	Président :
Monsieur GAËTA Cédric 	Monsieur PUYALA Philippe 